

Pourquoi former à l'innovation



Yves LAPIERRE
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'INPI



Olivier PEYRAT
DIRECTEUR GÉNÉRAL
D'AFNOR

L'innovation représente aujourd'hui un impératif et un enjeu pour la compétitivité des nations et une croissance durable. La normalisation et la propriété industrielle sont deux outils clés au service de l'innovation : y former les jeunes générations est un défi majeur. En effet, avec la montée en puissance de la mondialisation et face à une situation de crise, les entreprises sont aujourd'hui confrontées à une concurrence exacerbée. Pour maintenir et développer leur activité, elles doivent alors innover davantage, toujours plus vite et mieux.

Dès lors, les facteurs qui favorisent l'innovation et sa diffusion sont considérés comme déterminants par les décideurs politiques. L'initiative « Union de l'innovation »^[1], lancée par la Commission européenne dans le cadre de la stratégie Europe 2020, définit ainsi une dizaine d'axes stratégiques pour améliorer notre capacité à innover et renforcer notre compétitivité. Parmi ces axes, le rôle de l'éducation apparaît comme essentiel, tout comme le sont le renforcement de nos investissements en recherche & développement et notre capacité à soutenir les entreprises.

Au sein de ce dispositif, la propriété industrielle et la normalisation, considérées comme des facteurs de compétitivité, ont toute leur place :

- Au-delà de son rôle traditionnel de protection des inventions et de lutte contre la contrefaçon, la propriété industrielle joue un rôle à tous les stades des

[1] COM (2010) 546 final : *Communication de la Commission au Parlement Européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions – Initiative phare Europe 2020 – Une Union de l'innovation.*

[2] Afnor a lancé en mars 2009 des travaux de normalisation sur le management de l'innovation, qui englobent les thèmes du management de la créativité, du management collaboratif et de l'open innovation, le management de l'intelligence stratégique et de la propriété intellectuelle (www.afnor.org/profils/centre-d-interet/innovation/focus/les-initiatives-d-afnor-sur-l-innovation)...

processus d'innovation (de la création à la valorisation), permet de soutenir les partenariats, etc.

- La normalisation, quant à elle, favorise la diffusion de solutions innovantes vers le marché. En contribuant à l'interopérabilité des produits et des systèmes, en rassurant les utilisateurs, elle concourt au développement économique de l'innovation. Elle peut aussi permettre, dans certains cas, d'acquérir des avantages concurrentiels.

Organiser une complémentarité entre propriété industrielle, plus spécifiquement les brevets, et normes prend une part grandissante dans la stratégie des entreprises pour se développer à l'international et acquérir des parts de marché. Cela est d'autant plus vrai que, depuis plusieurs années, les conditions de l'innovation se sont profondément modifiées, comme l'illustre le développement du travail en mode collaboratif, tant au niveau national qu'au niveau international, en particulier dans le cadre de partenariats public-privé.

Dans ce contexte, la normalisation et la propriété industrielle fournissent des méthodes et outils permettant aux acteurs économiques de rendre plus performant leur management de l'innovation^[2].

L'Éducation nationale, consciente de ces enjeux, a adapté ses programmes pour sensibiliser les générations futures à l'importance d'innover (CIT, bac STI2D...). Débrider la créativité des jeunes, mais aussi leur donner le bagage nécessaire pour les conduire sur le chemin de l'innovation sont les défis d'aujourd'hui.

Afnor et l'INPI collaboreront avec l'Éducation nationale dans cette voie, en contribuant à mettre à la disposition des enseignants des ressources pédagogiques pour les accompagner dans leurs enseignements.

Vos réactions : philippe.taillard@cndp.fr

TECHNOLOGIE

est une publication du SCÉRÉN-CNDP
Téléport 1 @ 4 – BP 80158
86961 Futuroscope Cedex
Tél. 05 49 49 75 83
Tél. 05 49 49 75 46
Courriel : revues@cndp.fr
Courriel : revue.technologie@cndp.fr

Les articles publiés dans cette revue n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Patrick Dion

RÉALISATION
CNDP/Direction de la production

ÉQUIPE DE RÉDACTION
Sous l'égide de l'Inspection générale des sciences et techniques industrielles représentée par **Jean-Pierre Collignon**, inspecteur général de l'Éducation nationale

RÉDACTEUR EN CHEF

Philippe Taillard, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional STI
Tél. 06 08 22 50 35 (vendredi après-midi)

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Stéphane Gaston, professeur de construction mécanique au lycée Denis-Papin de La Courneuve (93)

ASSISTANTE DE RÉDACTION

Valérie Pérez, professeur agrégé de génie mécanique au lycée Voillaume d'Aulnay-sous-Bois (93)

RÉDACTEURS

Francisco Camacho, professeur agrégé d'électronique au lycée Jacquard de Paris (75)

Éric Félice, chef de travaux au lycée Amyot-d'Inville de Senlis (60)

William Fourmental, professeur de génie mécanique-productique au lycée Gustave-Eiffel de Cachan (94)

Luc Nadalon

professeur agrégé de mécanique au lycée Le Corbusier d'Aubervilliers (93)

Jacques Riot, professeur de construction mécanique au lycée Jean-Macé de Vitry-sur-Seine (94)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Benoît Selleron

MISE EN PAGES

Catherine Challot, Céline Lépine

IMPRESSION

Jouve 1, rue du Docteur-Sauvé, 53100 Mayenne

DIRECTION COMMERCIALE

Catherine Rastier Tél. 05 49 49 78 60
Courriel : catherine.rastier@cndp.fr

Contact publicité

Courriel : media@cndp.fr

RELATIONS ABONNÉS

Renseignements

Tél. 03 44 62 43 98 Fax 03 44 12 57 70
Courriel : abonnement@cndp.fr

ILLUSTRATION DE COUVERTURE :

Le Bionic Handling Assistant
© FESTO

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2011
ISSN 0768-9454 CPPAP 0708 B 07953
© CNDP 2011



Dans un souci de développement durable, *Technologie* est imprimé sur des papiers certifiés PEFC.